

**NATIONAL
POLICE
FEDERATION**



**FEDERATION
DE LA POLICE
NATIONALE**

Déclaration

La FPN attend un verdict sur les décès d'officiers de la GRC à Moncton

Les membres ont besoin d'une voix forte pour empêcher un incident futur similaire

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 26 septembre 2017

Ottawa, ON- La Fédération de la police nationale (FPN) attend la décision de la Cour provinciale de Moncton, prévue pour le 29 septembre, sur quatre accusations relatives au décès de trois agents et aux blessures de deux autres dans une fusillade à Moncton au Nouveau-Brunswick en 2014.

La GRC est accusée d'avoir omis de fournir aux officiers la formation, l'équipement et le leadership requis lors d'une fusillade intense et d'une chasse à l'homme de 30 heures et d'un état d'urgence à l'échelle de la ville qui ont suivi.

« Cette tragédie et le procès qui a suivi ont exposé la négligence fiscale et structurelle et les vulnérabilités qui en résultent dont tous les membres de la GRC sont conscients et qu'ils ont signalé aux superviseurs à plusieurs reprises depuis trop longtemps. Nos membres n'auraient jamais été placés dans cette situation précaire et, peut-être plus préoccupant encore, peu a changé pour empêcher que cela ne se reproduise », a déclaré Brian Sauvé, l'un des trois co-directeurs de la Fédération de police la nationale.

« Au cours du procès et du témoignage de l'ancien commissaire, il n'a pas pu ou voulu déclarer sans équivoque que nos membres étaient correctement formés et équipés pour de telles situations », a déclaré Eddie MacDonald, co-directeur de la Fédération nationale de police. « Dans une organisation paramilitaire, il est essentiel que le leadership soutienne pleinement la sécurité et le bien-être des membres pour assurer la confiance mutuelle, l'efficacité opérationnelle et la sécurité publique et des officiers ».

« Malgré les défis et les lacunes évidentes identifiés durant ce procès, les membres de la GRC à travers le pays mettent leur vie en danger tous les jours pour leurs communautés. Il est clair que nous ne pouvons pas compter seulement sur le leadership de la GRC pour protéger nos membres, ou par extension, les personnes et les familles qu'ils protègent. Nos membres ont besoin d'une voix indépendante qui représente leurs intérêts grâce à une représentation nationale expérimentée », a déclaré Peter Merrifield, troisième codirecteur de FPN.

À propos de la Fédération de police la nationale :

La Fédération de police la nationale (FPN) compte plus de 10 000 membres et a présenté une demande d'accréditation auprès de la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral en avril 2017 et avance dans le processus d'accréditation aussi efficacement que possible. Cette demande représente la première demande d'accréditation pour les membres de la GRC.

**NATIONAL
POLICE
FEDERATION**



**FEDERATION
DE LA POLICE
NATIONALE**

Les trois co-directeurs de la FPN ont plus de 30 ans d'expérience combinée en relations de travail avec la police. Son [Conseil d'administration](#) est composé d'hommes et de femmes qui ont servi la GRC entre 10 et 35 ans dans presque toutes les provinces et tous les territoires au Canada. La FPN dispose également d'un [Groupe consultatif indépendant auprès du Conseil](#) touchant les domaines juridiques, relations de travail dans la police et administration, psychologie et conditions de stress traumatique connexes et autres domaines d'expertise critiques. Une fois accrédité, la FPN s'est engagée à continuer d'engager les membres dans les décisions clés de représentation, comme indiqué dans les règlements administratifs de l'organisation.

Pour plus d'informations, visitez <https://npf-fpn.com/>.

Personne-ressource :

Brian Sauvé
Co-directeur, Fédération de police de la nationale
604-861-2684
bsauve@npf-fpn.com

**NATIONAL
POLICE
FEDERATION**



**FEDERATION
DE LA POLICE
NATIONALE**